



[Appel au mécénat pour sauver le clocher de La Ville-aux-Clercs](#)

2018 est placé sous le signe de l'espoir pour le clocher de La Ville-aux-Clercs.

Après les incertitudes budgétaires liées au premier chiffrage du projet de restauration (quelque 800.000 €) et les aléas de la descente du clocher en deux morceaux, lanterneau et campanile, en novembre, c'est le commencement d'un élan pour le financement de la première tranche de restauration qui s'est ouvert avec la signature de la convention de mécénat populaire entre la municipalité et la Fondation du Patrimoine. Désormais, le coût total des travaux s'élève à 384 000 € répartis en deux tranches. La première de 121 000 € sera consacrée à la restauration des parties hautes et la seconde, de 263 000 €, prévoit la repose de ces éléments ainsi que la restauration du dôme.

Pour mener à bien chaque tranche, il s'agit de réunir 5 % par le biais de dons qui seront alors abondés par la Fondation du Patrimoine, comme détaillé dans la convention signée conjointement par Isabelle Maincion, maire, et Annette Doire, déléguée départementale. L'engagement des Villauciergeois pour sauver leur clocher va être très prochainement mobilisé grâce à Jacques Brillard et la Troupe théâtrale qui consacreront la première recette de leur nouvelle saison à ce projet. Espérons que la mobilisation fera tache d'huile.